

● (1430)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'INCIDENCE SUR LES SERVICES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre et la ministre du Commerce extérieur persistent à dire qu'à part la vente du vin, cet accord n'empiète pas sur la compétence provinciale. Il en va autrement bien sûr. Beaucoup de domaines de compétence provinciale sont touchés. Plus nous examinons l'accord, plus nous en découvrons.

Veut-il reconnaître maintenant que les services de gestion, d'un bout à l'autre à peu près de l'éventail du domaine de la santé, font également partie de cet accord? Cela comprend les hôpitaux, les maisons de convalescence, les services d'ambulance, les services de soins à domicile, les cliniques de santé et toutes sortes d'autres services médicaux, qui s'inscrivent tous, bien sûr, dans le domaine de la santé et qui relèvent manifestement de la compétence provinciale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne sais trop si mon honorable ami me demande un avis juridique. Peut-être pourrait-il consulter les tribunaux à ce sujet en temps opportun. J'ai mon avis là-dessus. Il a droit au sien.

Il ne cherche sûrement pas, j'imagine, à contester au gouvernement fédéral du Canada et au Parlement du Canada le droit de négocier des traités au nom de tous les Canadiens. C'est exactement ce que nous avons fait. C'est un traité que nous considérons d'intérêt national, et ce n'est pas d'un parlementaire national que doit venir l'affirmation, en tout cas pas à la Chambre, que le Parlement doit être frustré de ses droits à cet égard.

M. Broadbent: La question porte sur les services de santé canadiens, dont nous constatons maintenant qu'ils vont figurer dans cet accord.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ce n'est pas une question d'avis juridique. S'il examine le document et les tables qui y sont jointes, il verra que les services de santé y figurent en toutes lettres. Pourquoi le gouvernement s'est-il non seulement incliné devant la privatisation en matière de gestion des services de santé, mais est allé encore plus loin en déclarant que non seulement la gestion de ces services doit être ouverte au secteur privé canadien mais que les sociétés privées américaines vont maintenant avoir le droit de se mêler d'un bout à l'autre de la gestion de nos services de santé? Pourquoi le gouvernement a-t-il fait ce pas inadmissible dans cet accord?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je sais que mon honorable ami n'est pas à court

Questions orales

d'arguments, mais je suis persuadé qu'à la réflexion il reconnaîtra lui-même que c'est bien là ce qu'il a dit de plus naïf à la Chambre depuis longtemps. Dans une même question il fait figurer la privatisation du domaine des services de santé. C'est de la démagogie caractérisée.

M. Hnatyshyn: Vous ne parlez pas d'une invasion du Manitoba par les Marines?

M. Mulroney: Cela ressemble à la dernière perle des NPD du Manitoba, où un ministre a dit que, s'il y avait le libre-échange, les Marines envahiraient le Manitoba.

M. Broadbent: Le problème, c'est le degré d'ignorance dont le premier ministre fait preuve à propos de son accord à lui. C'est vraiment renversant. S'il lit l'accord, il verra que ce que j'ai dit est tout à fait vrai.

[Français]

LES SERVICES DE SANTÉ—LES AMÉRICAINS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma dernière question s'adresse au premier ministre et est très précise. Les services de garde sont spécifiquement exclus de l'accord. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris la même décision pour les services de santé? Pourquoi cette vente de nos services médicaux aux Américains?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, écoutez, ce n'est pas une question... c'est une question qui manque de sérieux tout de même de la part du chef néo-démocrate. Il y a une question qui a été posée, il y a des services qui ne sont pas inclus dans l'entente.

[Traduction]

Les industries culturelles sont spécialement exclues, les services assurés par l'État tels les soins de santé, l'enseignement et les services sociaux, notamment les garderies d'enfants et les services de bien-être pour enfants, tous les modes de transport, etc.

Mon honorable ami sait parfaitement...

[Français]

... comme d'ailleurs sa question démontre qu'elle fut examinée par d'autres, y compris le directeur du journal *Le Devoir* ce matin qui, eux, sont tout de même très soucieux des intérêts des provinces, qui ont une mission historique de protéger les droits des provinces, et qui donnent un appui à l'accord, car ce n'est pas seulement dans l'intérêt du Québec, mais dans l'intérêt...

M. Broadbent: Lisez le document!

M. Mulroney: Il me demande de lire le document. Ce qui est lamentable—et les québécois seront sûrement d'accord avec moi, c'est que le chef des néo-démocrates se soit prononcé contre l'Accord de libre-échange avant de l'avoir lu. C'est cela qui est dommage pour le Québec et pour le Canada.